



**Revue de presse  
Gouvernance des eaux souterraines  
d'Abitibi-Témiscamingue  
25 septembre – 8 octobre 2014**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)



Garnotte  
Caricature  
du jour

Recherche

Connexion

S'ABONNER  
au Devoir

[ACTUALITÉS](#) | [OPINION](#) | [CAHIERS SPÉCIAUX](#) | [MULTIMÉDIA](#) | [JEUX](#) | [SERVICES ET ANNONCES](#) | [MON ABONNEMENT](#) | [M'ABONNER](#)

[Politique](#) | [International](#) | [Culture](#) | [Environnement](#) | [Société](#) | [Économie](#) | [Sports](#) | [Art de vivre](#)

[Actualités sur l'environnement](#)

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Actualités sur l'environnement](#) > **Le BAPE juge «acceptable» la plus grosse mine à ciel ouvert du Canada**

Imprimer | Commentaires | Envoyer | Droits | Taille du texte

ABITIBI

## Le BAPE juge «acceptable» la plus grosse mine à ciel ouvert du Canada

3 octobre 2014 | Alexandre Shields | [Actualités sur l'environnement](#)

### Sur le même sujet

PROJET DE MINE ARNAUD

**La tension est plus vive que jamais à Sept-Îles**

18 mars 2014 | Alexandre Shields



Photo: Lawrence Côté-Collins

La future mine de Royal Nickel, située en Abitibi, sera deux fois plus grosse que la mine à ciel ouvert de Malartic (notre photo).

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement juge « *acceptable* » l'imposant projet minier de Royal Nickel, qui compte implanter en Abitibi la plus grosse mine à ciel ouvert de l'histoire canadienne. L'exploitation du gisement ne comporte pas moins plusieurs risques environnementaux et pour la santé humaine, selon la Coalition Québec meilleure mine.

Le projet Dumont, situé à l'ouest d'Amos, renferme un potentiel d'extraction de plus d'un milliard de tonnes de nickel. La mine à ciel ouvert sera exploitée dès 2016, pour une période de 35 ans, et créera une fosse de plus de cinq kilomètres de longueur. C'est deux fois plus gros que la mine d'or de Malartic.

Jusqu'à 400 000 tonnes de matière brute pourraient être extraites chaque jour durant l'exploitation. La consommation d'eau de la mine devrait en outre dépasser les 100 millions de litres sur une base quotidienne. La réalisation du projet nécessitera des investissements de plus de 3 milliards de dollars.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) vient de juger que le projet de Royal Nickel Corporation peut aller de l'avant. Mais l'organisme souligne que l'entreprise devrait au préalable « *mettre en oeuvre les mesures appropriées à l'égard des eaux souterraines et de surface, du climat sonore et de l'air* ».

Des inquiétudes persistent en effet concernant l'impact de cette mine sur les eaux souterraines. Selon le BAPE, les forages menés par l'entreprise sous les aires d'accumulation de stériles « *sont insuffisants pour apprécier avec justesse et fiabilité l'impact de la percolation de l'eau sur la qualité des eaux souterraines* ».

Contrairement à ce que souhaite faire Royal Nickel, le rapport d'enquête conclut que l'eau utilisée par la minière ne devrait pas être rejetée directement dans la rivière Villemontel, située tout près. Le BAPE recommande plutôt de passer par un dispositif permettant de vérifier la « *qualité* » avant le rejet dans l'environnement abitibien.

Les commissaires du BAPE estiment en outre qu'il faut mettre en oeuvre plusieurs mesures d'atténuation du bruit, surtout que l'immense fosse sera creusée à moins d'un kilomètre des premières résidences, situées dans le village de Launay. Enfin, « *pour contenir l'émission de contaminants atmosphériques et préserver la qualité de l'air* », on suggère de plafonner l'extraction quotidienne à 400 000 tonnes.

### Risques multiples

Même si le BAPE souligne plusieurs lacunes dans son rapport, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue a relevé certaines omissions.

Ainsi, les analyses en matière de santé publique ont été faites, « *mais les poussières et les contaminants qui la composent ne font pas l'objet de recommandations spécifiques* » à l'égard de la santé du personnel oeuvrant sur le site de la mine. « *À cet égard, le BAPE*

*demeure malheureusement silencieux* », a souligné le président de la Conférence régionale, Jean-Maurice Matte.

La Coalition Québec meilleure mine estime pour sa part que le BAPE aurait dû aborder la question de la taille maximale qui pourrait être imposée à ce type de mine, alors que d'autres projets sont en développement au Québec.

Selon son porte-parole, Ugo Lapointe, le rapport souligne néanmoins plusieurs constats « *très inquiétants* ». Il cite la question des dépassements anticipés de normes réglementaires reliées aux poussières et au bruit, l'insuffisance des études du promoteur concernant les eaux souterraines et « *l'absence d'étude sur les émissions de gaz toxiques lors des sautages* ».

« *Ces constats sont très troublants. À notre avis, il est incohérent que le BAPE ait accepté un tel projet, même du bout des lèvres, alors que les lacunes sont nombreuses et que des dépassements de normes réglementaires sont anticipés. Ça envoie un très mauvais message à l'ensemble de l'industrie et à la population* », selon Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution.

Québec dit maintenant étudier le dossier avant d'autoriser, ou non, le projet Dumont.

*Ce texte a été modifié après sa mise en ligne.*

La Frontière  
6 octobre 2014  
Thierry de Noncourt



tc • MEDIA

La Frontière

Le Citoyen  
Abitibi-Ouest

Le Citoyen  
Rouyn-Noranda

Mercredi 8 octobre 2014

Membre du portail régional Abitibi-Témiscamingue

ACCUEIL ACTUALITÉS SPORTS DIVERTISSEMENT OPINION ÉDITION-E VIDÉOS CONCOURS PHOTOS MÉTÉO PLUS ▾

POLITIQUE FAITS DIVERS ET JUDICIAIRE ARGENT SANTÉ ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE ▸ ENVIRONNEMENT

ACTUALITÉS ENVIRONNEMENT

## La Ville craint les impacts d'une bleuëtière sur son eau potable

Par [Thierry de Noncourt](#)  
Publié le: Lundi 6 octobre 2014 22:11:34 HAE  
Mise à jour: Lundi 6 octobre 2014 22:17:12 HAE



La Ville craint une contamination de sa source d'eau potable par les herbicides.

PHOTO ARCHIVES

## **Le directeur général de la Ville de Rouyn-Noranda, Denis Charron, a exprimé ses craintes quant à l'implantation d'une bleuetière dans le quartier D'Alembert à Rouyn-Noranda.**

Le problème réside dans l'emplacement de la future bleuetière, qui serait située sur un esker dont les eaux de ruissellement se déversent dans le lac Duffault, source d'eau potable de la Ville. Comme nous l'avons écrit le 24 septembre dernier, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec est à la recherche de soumissionnaires pour l'implantation d'une bleuetière dans le canton Dupras.

« Le Ministère autorise l'utilisation d'un herbicide (Roundup) et présentement, il n'y a pas eu d'étude scientifique sérieuse qui permet de dire avec précision qu'il n'y a aucun danger pour les nappes phréatiques. On ne connaît pas les impacts de cet herbicide sur les nappes phréatiques ou les eaux de ruissellement », a dit M. Charron.

### **La Ville demande une étude**

La Ville demande donc au Ministère de fournir une étude scientifique démontrant l'innocuité de l'herbicide autorisé. Rappelons que le Ministère a interdit le recours à l'hexazinone, pesticide traditionnellement utilisé dans les bleuetières. L'appel d'offres exige le recours au glyphosate ou Roundup en tant qu'herbicide. Notons que le Roundup est l'herbicide le plus vendu au monde, mais que son innocuité soulève encore des doutes.

## **L'actualité**

**24 septembre 2014**

**Catherine Dubé**

**L'actualité**    Recherche 

[BLOGUES](#) [ACTUALITÉS](#) [AFFAIRES](#) [CULTURE](#) [SANTÉ ET SCIENCE](#) [SOCIÉTÉ](#) [OPINIONS](#) [MULTIMÉDIA](#) [MAGAZINE](#) [ABONNEMENT](#)

[Accueil](#) > [Santé et Science](#) > [Environnement](#) > [AquaHacking : des payeurs en mission](#)

## **AquaHacking : des payeurs en mission**

Des centaines de cracks de l'informatique mettront bientôt leur savoir-faire au service de la santé de la rivière des Outaouais.

24 sept. 2014 - par [Catherine Dubé](#)  0



Photo © Tom Hanson / La Presse Canadienne

Des centaines de cracks de l'informatique mettront bientôt leur savoir-faire au service de la santé de la rivière des Outaouais, affluent le plus important du fleuve Saint-Laurent. Ils devront « trouver des solutions technologiques pour la préservation de cette rivière, source d'eau potable pour deux millions de personnes », dit Katherine Adams, directrice de l'initiative [AquaHacking 2015 — Sommet Rivière des Outaouais](#).

Ils pourraient par exemple concevoir une sonde pour mesurer la qualité de l'eau, que les kayakistes fréquentant l'Outaouais brancheraient dans leur téléphone intelligent afin d'alimenter en temps réel un site Web consacré à l'état de cette rivière. La chose aurait certainement son utilité : des déversements d'eaux usées menacent ponctuellement ce cours d'eau situé à la frontière du Québec et de l'Ontario.

L'AquaHacking 2015, première initiative du genre au Canada, sera lancé le 24 septembre à Gatineau. Les férus de technologie auront jusqu'en mai 2015 pour réfléchir à des solutions, soit jusqu'au sprint final, qui réunira plus de 300 participants sous un même toit pendant 48 heures.

À l'occasion du lancement, la documentariste Alexandra Cousteau, petite-fille du célèbre aventurier, présentera trois courts métrages portant sur la rivière des Outaouais, à l'invitation de la Fondation de Gaspé Beaubien, instigatrice de l'AquaHacking.